

COMPTE -RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
8 Septembre 2014

Le 8 septembre 2014, 19 h 00, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Brigitte KOCH, Maire.

Etaient présents : Brigitte KOCH, Sylvain FOUBERT, Evelyne GAPENNE, Jean - Marc LAMBERT, Daniel SOUDAN, Franck ROSAK, Danielle DION, Céline BONVALET, Jean-Louis PILARD, Sylvette COFFINIER.

Excusé : Pierre BRISSY qui donne procuration à Danielle DION

Secrétaire de séance : Evelyne GAPENNE

Adoption des PV du 18 avril 2014 et du 2 juin 2014 dont 1 abstention Mme Coffinier.

Ordre du jour :

Délibération : choix du prestataire pour l'élagage du chêne dans le bois du lotissement

Un chêne jugé dangereux (cime morte) doit être abattu. A la demande des riverains les bouleaux de la résidence des primevères seraient à étêter.

3 devis ont été reçus :

M. Romaric Vatin : 500€

M. A Devisse : 670€

Elag conseil : 900€

A l'unanimité le conseil retient l'offre de M. Vatin

M. Pilard propose de vérifier si d'autres arbres seraient dangereux.

Délibération : achat de matériel pour les services techniques

Suite à la visite en début de mandat des services techniques, des besoins ont été exprimés : l'achat d'une tondeuse pour tondre les talus, une élagueuse et une remorque afin de pouvoir transporter la cuve à eau.

M. Lambert présente 4 devis :

	DEBOFFE	VAMA	AGRI3000	ANSELIN
Tondeuse	1470€	1360€	924€ 1025€ 1212€	935€
Élagueuse	718€	742€	630€	718.80€
Remorque	1260€	1068€	1144€	1152€

Après en avoir discuté, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de commander l'élagueuse à la VAMA et d'inscrire cette dépense au budget.
- De reporter l'achat de la tondeuse puisque la saison se termine mais de prévoir les crédits nécessaires.
- De réfléchir sur la nécessité de la remorque, la commune étant déjà équipée, et de trouver une autre solution pour transporter la cuve d'arrosage.

Délibération : achat équipement pour l'école

Mme Koch annonce la livraison prochaine de deux barrières supplémentaires et de panneaux de signalisation afin de sécuriser les abords de l'école. Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'inscrire ces dépenses en investissement afin de pouvoir percevoir le fond de compensation de la TVA.

Mme Koch présente les devis des plaques pour l'école :

	SYD	Télé Media	Press
Devise « Liberté, Egalité, Fraternité » Panneau 30x30 en alu	276€	18€	
Nom de l'école « Ecole Rose Bertin »	Panneau 380x2850 247.20€	Panneau 400x1200 252€	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité choisit l'offre de SYD.

Mme Koch annonce que la cérémonie d'officialisation du nom de l'école aura lieu le 3 octobre 2014 à 18h30.

L'armoire froide de la cantine ayant été réparée a plusieurs reprises, Mme Koch propose de prévoir le crédit pour son renouvellement. Après s'être fait présenter 3 devis le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire la somme de 3000€ à l'article 2184.

Mme Koch informe qu'un réfrigérateur type Top sera commandé prochainement pour l'école. (Demande faite lors des exercices de confinements).

Décision modificative n°3 au budget primitif

Afin de budgétiser les dépenses adoptées pour les services techniques et l'école il y a lieu de modifier les imputations suivantes :

Article 61523	- 6150€	
Article 2135	+1200€	Installation générale Panneaux école, barrières et plaques
Article 21561	+1200€	Matériel roulant Tondeuse
Article 21568	+ 750€	Autre matériel et outillage Elagueuse
Article 2184	+3000€	Mobilier Armoire froide
021/023	6150€	

A l'unanimité le conseil municipal adopte la décision modificative n°3.

Délibération pour signature de la motion de soutien de l'AMF

Après avoir pris connaissance de l'action de l'AMF, le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer la motion de soutien.

Délibération : approbation des rapports de la CCA

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des rapports adoptés en conseil communautaire du 26 juin 2014 approuve à l'unanimité les rapports d'activités de la CCA (CCA, Baag Kéolis, Office du tourisme, Déchets ménagers).

Informations diverses

Mme Koch informe le conseil :

Mme Prunier demande à intégrer les commissions fleurissement et communication : accord du conseil.

Officialisation du nom de l'école le 3 octobre 2014 à 18h30

Les frais de déplacement de l'historienne Mme Saponi seront partagés avec la bibliothèque d'Abbeville. Mme le Maire propose une liste d'invités. Mme Bonvalet demande ce que feront les enfants, Mme Koch l'informe que la classe de Mme Gombart a préparé un travail. La robe confectionnée par Rose Bertin sera exposée sous vitrine.

L'effectif de l'école est de 65 élèves

24 enfants sont inscrits au périscolaire

Une moyenne de 25 enfants fréquente la cantine chaque jour

Le PNR a créé un volet fleurissement et embellissement. Le groupe projet est formé. La première réunion aura lieu le 17 septembre. Ce groupe ira à la rencontre des élus. Mme Koch a demandé à inclure la commission fleurissement. Rencontre avec les agents, les habitants, groupement d'achat, formation éventuelle des agents. But : harmonie des villages de la communauté de communes tout en gardant une identité et sortir un guide des bonnes pratiques.

M. Lejeune recevra une formation au lycée agricole d'Abbeville afin d'obtenir le certificat applicateur pour l'utilisation et l'achat des produits phytopharmaceutiques.

M. Pilard : ont-ils une formation élagage ? Mme Koch : pas pour l'instant

Voisins vigilants : Une communauté existe sur Bellancourt fondée par l'association « Objectif Bellancourt » Cela peut rester d'ordre privé avec la possibilité de faire une réunion de présentation. Mme Koch n'est pas favorable pour l'instant pour être porteuse du projet.

Mairie vigilante : convention entre la mairie, l'association mairie vigilante, la gendarmerie et la préfecture. Contactée par Mme Le Maire, la gendarmerie ne se montre pas favorable étant donné des mesures déjà mises en place, et Mme Koch attend la réponse de Monsieur le sous-préfet.

Demande de M. Guillon : « est-il possible d'arrêter la cloche de 22h à 6h ? La cloche faisant caisse de résonance dans sa cour » devis de l'entreprise Huchez 216€+tarif horaire de 64.50€. Suggestion d'attendre la prochaine maintenance pour réduire le cout : accord du conseil.

Demande de Mme Lefevre : la solution serait de créer une sortie par l'enclos picard en demandant aux riverains de tailler leur haie.

Gouttière des ateliers : toujours en attente des devis

Demande de M. Maupin : les travaux seront réalisables qu'après concertation du conseil général, des devis sont en cours

Malfaçons de l'enclos picard en attente de la réponse de M. Poignon

Mme le Maire demande à la commission travaux de travailler sur le cimetière :

Création d'un ossuaire

Approvisionnement en eau

Plan du cimetière, et procédure d'abandon

Mme Le Maire demande à la commission travaux et affaires scolaires de réfléchir à l'aménagement de la cour d'école pour supprimer le gazon et de faire une proposition afin de prévoir ces travaux en 2015.

Orgue : Mme Koch a contacté la fondation du Patrimoine. Le principe : adhérer (50€ /an) et la fondation se charge de trouver des mécènes, si 5% du devis est récolté la fondation s'engage à donner une subvention. Le conseil donne son accord pour adhérer à la fondation pour 50€/an. A la suggestion du Père Delépine une rencontre, à titre d'information est prévue le 17 septembre 2014 avec M Reynaud qui a travaillé sur l'orgue de St Riquier.

Mme Koch donne les résultats de la qualité de l'eau : satisfaisants.

M. Lambert, Président de l'association de chasse renouvelle le concours de Poker qui aura lieu le 11 octobre dans la salle.

Le règlement intérieur de la salle sera à l'étude.

Internet : M. Dumont a confirmé l'arrivée du haut débit dans la commune au plus tard pour 2016, Bellancourt et Vauchelles les Quesnoy sont les villages prioritaires.

Accessibilité

Une première visite aura lieu avec la DDTM le 9 septembre 2014 à 16h30, les conseillers disponibles sont invités à y participer.

Mme Koch fixe au 27 septembre à 9h une visite sur sites du conseil municipal. Prendre date pour une étude de priorisation, entre temps Mme Koch recevra le comptable puis réunira la commission des finances pour un plan pluriannuel.

Mme Coffinier signale le développement d'une algue appelée « NOSTOC » sur le chemin de promenade derrière le lotissement qui rend le sol glissant par temps de pluie. Mme Koch verra avec M. Lejeune qui va se rendre au lycée agricole pour une formation sur les produits phytopharmaceutiques et se renseignera également auprès des services techniques de la ville d'Abbeville.

Mme Coffinier indique que des haies ne sont pas taillées par leurs propriétaires, Mme Koch enverra un courrier de rappel aux habitants.

Mme Bonvalet signale des dysfonctionnements du radar pédagogique prêté par la sous préfecture : Mme le Maire lui indique qu'il y a eu des coupures de courant. L'achat d'un radar similaire est d'environ 3000€.

Mme Dion annonce sa démission du rôle de rapporteur de la commission communication et information, par manque de disponibilité, M. Pilard devient rapporteur de cette commission.

Mme Bonvalet : « qu'en est-il de la salle multisports ? » Mme Koch répond que des réunions de travail auront lieu en fin d'année sur les projets.

Mme Guillerand de l'association Les Amis de la chapelle notre Dame de Monfnières remercie le conseil pour le prêt de barnums le jour du 15 aout.

La séance est levée à 21h45.

Pour copie conforme
Bellancourt, le 8 septembre 2014
Le Maire Brigitte KOCH